



# PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Risque d'avalanches dans les Hautes-Alpes

Gap, le 03/05/2021

La haute montagne déconseillée

Une l'avalanche s'est produite ce lundi à Villar d'Arène, au-dessus du refuge Adèle Planchard à 3 184 mètres d'altitude faisant trois victimes âgées d'une trentaine d'années, un couple et un guide de haute montagne. Une enquête a été ouverte par le Procureur de la République.

Depuis le début de l'année, on dénombre **quatre décès dans des avalanches**, contre un en 2020 dans le département.

La Préfète des Hautes-Alpes appelle l'ensemble des pratiquants de la montagne à la **plus grande prudence**. Les conditions météorologiques fragilisent le manteau neigeux actuellement présent dès 2 000 / 2 500 mètres d'altitude, avec des écarts de températures importantes dans la journée et en altitude, des fortes précipitations ces derniers jours et de forts vents ce week-end.

De nombreuses **avalanches de purge** ont été constatées sur l'ensemble des massifs. On note également la présence de **plaques à vent pouvant facilement céder**.

Au regard de l'instabilité générale du manteau neigeux, il est **fortement déconseillé de se rendre en haute-montagne**.

Pour rappel, tout pratiquant doit prendre connaissance avant de partir des prévisions météorologiques, prévoir l'équipement nécessaire au regard du temps et du terrain, informer des proches de son itinéraire et des heures de départ et d'arrivée. Il ne faut jamais surestimer ses capacités.

### Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

[pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)

Préfecture des Hautes-Alpes